RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTE D'ENGAGEMENT (LOT 2)

ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Accord-cadre de prestations de contrôle technique pour la fourniture des batardeaux des 7 barrages de l'Oise

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

NOTIFIE LE / /

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de la date limite de remise des offres, soit « octobre 2026 » (mois zéro – m0).

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – Direction de l'Ingénierie et de la Maitrise d'Ouvrage – Service Opérationnel de Paris
18 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	Accord-cadre de contrôle technique pour la fourniture des batardeaux des 7 barrages de l'Oise
	Mode de passation	Marché à procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Accord-cadre alloti
	Prix	Prix forfaitaires et unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 – Identification de l'acheteur 4
2 – Identification du co-contractant 4
3 – Dispositions générales 9
3.1 – Objet du marché 9
3.2 – Mode de passation 9
3.3 – Forme de contrat 9
4 – Prix 9
4.1 – Détermination des prix 9
4.2 – Montant sous-traité 10
5 – Durée de l'accord-cadre 11
5.1 – Délais prévisionnels de la fourniture des batardeaux 11
6 – Paiement 11
7 – Désignation des interlocuteurs 13
8 – Avance 13
9 – Nomenclatures 14
10 – Signature 15
ANNEXE N°1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 18
ANNEXE N° 2 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ 19
ANNEXE N° 3 : Désignations des interlocuteurs 20

1 – Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction de l'Ingénierie et de la Maitrise d'Ouvrage

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur Le Directeur de l'ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage

Ordonnateur :
Monsieur Le Directeur de l'ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage
Monsieur le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire aval

Comptable assignataire des paiements :
Madame l'Agent Comptable secondaire de la Direction Territoriale du Bassin de la Seine et Loire aval
Voies Navigables de France
18 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

2 – Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

❑ **Je soussigné,**

Nom et prénom :	
☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

(1) Date et signature originales

❑ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1	
Nom et prénom :	
□ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
□ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription □ au répertoire des métiers **ou** □ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
□ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
□ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	

(1) Date et signature originales

N° d'identité d'établissement (SIRET) : | | | | | | | | | | | | | | |

N° d'inscription □ au répertoire des métiers **ou** □ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

□ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

□ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : | | | | | | | | | | | | | | |

N° d'inscription □ au répertoire des métiers **ou** □ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 4

Nom et prénom :

□ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

□ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

(1) Date et signature originales

N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription □ au répertoire des métiers **ou** □ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 5	
Nom et prénom :	
□ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
□ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription □ au répertoire des métiers **ou** □ au registre du commerce et des sociétés :	

Après avoir :

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés ;
- Produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles R.2143-11, R.2143-12 et R.2143-16 du Code de la commande publique ;

❑ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R2143-5 à R2143-10 du code de la commande publique ainsi que les attestations visées aux articles du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 300 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-5 à R.2143-10 du code de

(1) Date et signature originales

la commande publique ainsi que les attestations visées aux articles du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 300 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R2143-5 à R2143-10 du code de la commande publique ainsi que les attestations visées aux articles du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

Le mandataire du groupement conjoint est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 300 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

La bonne exécution des prestations ci-après dépend essentiellement de la/des personne(s) physique(s) suivante(s) :

_ _

_ _

(1) Date et signature originales

3 – Dispositions générales

3.1 – Objet du marché

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Accord-cadre de prestations de contrôle technique pour la fourniture des batardeaux des 7 barrages de l'Oise – LOT 2.

Le marché est alloti en deux lots distincts :
- LOT 1 : Contrôle de la qualité de la réalisation des assemblages soudés ;
- LOT 2 : Contrôle de la qualité de la réalisation de la protection anti-corrosion.

Dans le cadre de cette mission, 3 types de batardeaux sont à contrôler :
- Des batardeaux type bateau-porte, dédiés aux passes navigables des barrages (hors barrage de Creil) ;
- Des batardeaux type poutre empilables, dédiés aux passes d'écoulement du pertuis des barrages (hors barrage de Creil) ;
- Des batardeaux type poutre flottante + aiguilles, dédiés aux passes navigables et d'écoulement de pertuis du barrage de Creil.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 2 lots.

3.2 – Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 – Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 – Prix

L'offre de prix est établie sur la base économique en vigueur « au mois zéro » indiqué en page 1 du présent acte d'engagement et rappelée en page de garde du CCAP.

Les modalités de variation de prix sont fixées à l'article 8.2 du CCAP.

❑ **Groupement solidaire :**
Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement solidaire** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

❑ **Groupement conjoint**
Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

4.1 – Détermination des prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix forfaitaires et unitaires fixés dans le bordereau des prix.

(1) Date et signature originales

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

	Période	Minimum HT	Maximum HT
Lot 1 : CT Soudure	Ferme	Sans	30 000,00 €
Lot 2 : CT système anticorrosion	Ferme	Sans	40 000,00 €
Total		70 000,00 €	

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses avenants.

4.2 – Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-5 et L.2393-12 du Code de la commande publique, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe ; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est auto-liquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

❑ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (articles R2193-1 et suivants du code de la commande publique) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

❑ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (articles R 2193-1 et suivants du code de la commande publique) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

❑ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA
1	
2	
3	
4	
5	
Total	

Les déclarations et attestations (articles R.2193-1 et suivants du code de la commande publique) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

(1) Date et signature originales

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectuées à l'occasion de chaque commande.

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder sera limité au montant minimum de chaque lot diminué, éventuellement, de la part sous-traitée.

5 – Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans, durant lequel le titulaire interviendra sur les différents sites.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-PI.

5.1 – Délais prévisionnels de la fourniture des batardeaux

Les délais présentés sont extraits du dossier de consultation des travaux et donnés à titre indicatif au Titulaire du présent marché de contrôle extérieur, afin d'aider à la prévision de son organisation durant sa mission de contrôle. Ils ne sont pas contractuels et ne s'appliquent en aucun cas au présent marché de contrôle extérieur. Le Titulaire prend donc en compte dans son offre que le déroulé du chantier peut s'écarter de ces lignes conductrices, sans modifications de ses obligations contractuelles.

L'organisation générale de l'opération est dictée en grande parties par plusieurs dates jalons :

- Notification du marché : juillet 2026 (date prévisionnelle) ;
- Durée de la phase d'études : 80 jours ;
- Durée de la phase de fabrication en atelier : 160 jours.

Il est à préciser qu'il s'agit d'un délai global pour la fabrication de l'ensemble des différents équipements. Le Titulaire devra prendre en compte le fait que les équipements seront réalisés dans différents atelier et selon différentes temporalités.

6 – Paiement

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 11 du CCAP.

❑ **Prestataire unique**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

| | | |

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :

❑ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Groupement conjoint avec mandataire solidaire**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un **RIB** ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

(1) Date et signature originales

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

7 – Désignation des interlocuteurs

Afin d'assurer la gestion du marché, le titulaire doit désigner dans l'annexe 4 du présent Acte d'Engagement, un interlocuteur par thématiques suivantes (peut-être identique pour plusieurs thématiques) :

- Administratif ;
- Financier ;
- Technique

L'interlocuteur technique devra avoir, en cas d'absence à durée déterminée, un suppléant afin de permettre la poursuite de la mission.

Dans les conditions de l'article 12 du CCAP, une personne physique désignée peut être remplacé sur proposition du titulaire dans un délai de 30 jours.

8 – Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

(1) Date et signature originales

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 – Nomenclatures

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
79311000-7	Services d'études
71335000-5	Études techniques
71336000-2	Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie
71356100-9	Services de contrôle technique
71731000-1	Services de contrôle de qualité industriel

(1) Date et signature originales

10 – Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.

L'AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

A Paris, Le

Visas	
à : le :	Avis de l'autorité chargée du contrôle budgétaire Avis : à : le :

(1) Date et signature originales

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par un arrêté du

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A

Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N°1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE N° 2 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ

Cotraitants	Nature de l'intervenant			
	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres (Montant journée)
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT

Signatures et cachets

ANNEXE N° 3 : Désignations des interlocuteurs

	Interlocuteur financier	Interlocuteur administratif	Interlocuteur technique
Nom			
Prénom			
Adresse électronique			
N° téléphone			
Fonction			
Entreprise (en cas de groupement)			

Nota : Un interlocuteur peut être désigné pour plusieurs thématiques